



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARTHABASKA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 avril 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers  
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier  
Siège #3 - Madame Caroline Pinette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-04-82 / PPA-CE -PPA-ES (PAVL)**

**CONSIDÉRANT** la correspondance reçue du directeur de bureau de circonscription du député d'Arthabaska Alex Boissonneault dans le cadre du Programme de Projets Particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du ministère des Transports du Québec;

**CONSIDÉRANT** QU'il y a lieu pour la municipalité de pourvoir faire le remplacement de ponceau coin 10e rang et de la 161 à Saint-Valère;

**CONSIDÉRANT** les soumissions obtenues pour les travaux et les installations en régie;

Il est résolu :

**QUE** la municipalité de Saint-Valère autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Girouard à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents et de procéder à leur transmission au bureau de circonscription du député d'Arthabaska Alex Boissonneault dans le cadre de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **1 avril 2026**.

\_\_\_\_\_  
Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière